

La Fondation du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick Inc.
PROCÈS-VERBAL

Le 24 septembre 2021
Rencontre opérationnelle
Vidéo-conférence (10h)

Sont présents : Guy Laviolette (Président), Brice Belyea, Pierre Zundel, Paul-Emile Légère, Carrie Nolan, Lexi Keast, Linda Brownrigg, Tom Meadus (Sub. De Mary Butler), Jim Jordan (Directeur général), Valerie Roy (Administratrice)

Regrets : Jean Allain (Vice-président), Mary Butler, Noémy Morneau

Documents distribués :

- a) Procès-verbal du 11 juin 2021
- b) Rapport du IMC – Sommaire des investissements et révision de la Politiques de gestion des dotations et des placements
- c) Rapport Annuel (Envoie par Poste Canada)
- d) Changement des règlements administratifs
- e) Ébauche du MOU
- f) Révision des Règles de fonctionnement des bourses
- g) iATS Résumé et Termes & Conditions (demande du NBCC pour plateforme de dons en ligne)

1. **Ordre du jour** – adopté tel que circulé par courriel le 24 août 2021. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
2. **Procès-verbal du 11 juin 2021** – adopté tel que présenté. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
3. **IMC** - Mise à jour des politiques de gestion des dotations et des placements. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
4. **Rapport annuel** – Rapport annuel bien reçus, l'année prochaine l'ébauche sera envoyée au conseil des fiduciaires pour commentaires et approbation avant l'impression.
5. **Changement des règlements administratifs** – Concernant les substituts des collèges aux réunions. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
6. **Mémoire de compréhension (MDC/MOU)** – Section 5(a) à être clarifiée, discussion, approbation des représentants des collèges et remise à l'agenda à la réunion de février.
7. **Révision des Règles de fonctionnement des bourses** – Modification à l'éligibilité des étudiants. Proposé, appuyé et approuvé (unanime).
8. **Programme de bourse pour le futur** – Reporté pour poursuite de la discussion avec les représentants des collèges.
9. **Nouvelle Associée Administrative** – Claudette Gallant à été embauchée. Elle débute le 12 octobre 2021.

10. Autre, iATS – Tom Meadus (NBCC) a présenté. La décision d’ouvrir un compte de banque Séparé est conditionnel. Le processus de dons en ligne doit être clair et les implications opérationnelles pour la Fondation doivent être raisonnables. Une réunion spéciale du conseil pourrait être convoquée pour revoir cet engagement.

11. Changement de Directeur Général – Tel qu’a approuvé le conseil des fiduciaires, Valérie Roy remplacera Jim Jordan en tant que Directrice générale de la Fondation à partir du 4 octobre 2021. Jim Jordan à été grandement remercié pour ses services.

12. Prochaines rencontres – le 11 février 2022, 17 juin 2022 et le 23 septembre 2022.


13. Ajournement de la réunion – la rencontre opérationnelle s’est terminée à 11h55.

Procès-verbal rédigé par :



Valérie Roy, Directrice générale

Approuvé par :



Guy Laviolette, Président